

Rapport sur l'application des Principes de l'Équateur

Année civile 2025

Les [Principes de l'Équateur](#) forment un cadre volontaire de gestion des risques environnementaux et sociaux, internationalement reconnu, qui fournit des ressources aux institutions financières afin qu'elles relèvent, évaluent et gèrent les risques et les effets environnementaux et sociaux associés aux projets d'infrastructure visés par leur champ d'application. Ce cadre sert de référence aux prêteurs pour la diligence raisonnable et la surveillance des projets, contribuant ainsi à responsabiliser la prise de décision des établissements en matière de risque. Depuis 2006, la Banque Scotia, en partenariat avec ses clients, applique volontairement les Principes de l'Équateur aux transactions visées.

Champ d'application

Le cadre des Principes de l'Équateur est conçu pour des projets industriels et d'infrastructure de grande envergure qui sont financés par des prêts de financement de projets, des prêts aux entreprises liés à des projets, des prêts de refinancement ou de financement d'acquisitions liés à des projets, ou des crédits-relais qui répondent à des critères financiers et non financiers précis, comme le montant du prêt ou le coût en capital estimé du projet. Les conseils en matière de financement de projets peuvent également entrer dans son champ d'application.

Intégration

La Banque a mis en place les structures de gouvernance et les éléments de la gestion du risque permettant la détermination, l'évaluation, la gestion et le signalement des risques environnementaux et sociaux. Ces éléments sont décrits dans le *Cadre de gestion du risque ESG* de la Banque. Le Cadre, par ses politiques, ses processus et ses lignes directrices, appuie les initiatives de gestion des risques environnementaux et sociaux de la Banque afin qu'elles s'alignent sur les exigences réglementaires, les normes et les pratiques exemplaires sectorielles, ainsi que sur sa tolérance au risque. Les engagements de la Banque Scotia en tant que signataire des Principes de l'Équateur sont pris en compte dans le Cadre.

Pour les transactions, la Banque Scotia tient compte des risques et des répercussions environnementales et sociales néfastes potentielles dans le cadre de ses processus de diligence raisonnable et d'arbitrage en matière de crédit, y compris l'application des Principes de l'Équateur, le cas échéant. L'information sur les Principes de l'Équateur et un processus permettant de déterminer si un projet et une transaction seront conformes à ses exigences sont intégrés aux politiques et procédures de diligence raisonnable de la Banque en matière de risque de crédit. Cela comprend un questionnaire détaillé qui est rempli par l'unité des services bancaires responsable de la transaction. Ce questionnaire fait l'objet d'une évaluation et d'un examen critique par l'équipe des Risques ESG de la Banque Scotia (qui fait partie de la Gestion du risque global, une deuxième ligne de défense) avant d'être soumis avec la proposition de crédit à l'unité de risque de crédit appropriée pour décision et approbation. De plus, toutes les transactions de projet de catégorie A sont automatiquement envoyées à un comité de crédit au niveau de la haute direction pour approbation afin d'assurer une surveillance adéquate des propositions de crédit présentant des risques accrus sur le plan environnemental ou social.

Ressources et formation spéciales

La Banque Scotia dispose d'une équipe de spécialistes au sein de l'équipe des Risques ESG, qui élabore, met en œuvre et tient à jour son programme de gestion des risques ESG, notamment les politiques, les processus, la formation et les outils relatifs aux Principes de l'Équateur. Cette équipe des Risques ESG sert également de ressource technique aux équipes bancaires et de crédit de la Banque, en fournissant des avis et des conseils sur la nature et l'importance des risques et des répercussions environnementales et sociales potentielles. Toutes les transactions auxquelles s'appliquent les Principes de l'Équateur sont soumises à cette équipe pour examen et évaluation critique avant d'être présentées à l'unité chargée du risque de crédit pour décision.

L'équipe des Risques ESG assure également la liaison entre la Banque et le Bureau des Principes de l'Équateur. Elle participe activement aux groupes de travail et aux processus de vote afin d'améliorer le Cadre et son application, et joue un rôle clé dans la communication des mises à jour du Bureau des Principes de l'Équateur à la direction de la Banque. Elle est également chargée de faciliter la production de rapports annuels de la Banque Scotia relative aux Principes de l'Équateur.

La Banque dispose d'un programme à l'interne de formation sur le contrôle diligent des risques environnementaux et sociaux qui comprend un examen détaillé du cadre des Principes de l'Équateur afin de s'assurer que les membres du personnel des services bancaires et du crédit ont une bonne compréhension de son champ d'application et de ses exigences, ainsi que de notre processus d'examen interne. Cette formation est dispensée au moins une fois par année.

Déclaration de la Banque Scotia relative aux Principes de l'Équateur pour la période concernée

La Banque Scotia a appliqué les Principes de l'Équateur dans le cadre de 15 transactions de financement de projet conclues en 2025. Les tableaux ci-dessous répartissent ces transactions en fonction de leur catégorie de risques environnementaux et sociaux,¹ du secteur, de la région, de la désignation du pays et de l'existence ou non d'un examen indépendant. Il n'y avait pas de prêts aux entreprises ou d'avis de financement de projet à déclarer.

Pour consulter notre rapport complet, reportez-vous à la [page Web Signataires et rapports EPFI de l'EPA](#).

¹ Les normes environnementales et sociales et le niveau de diligence raisonnable, de surveillance et de déclaration appliqués à un projet dépendent de son emplacement et de l'ampleur des répercussions environnementales et sociales néfastes potentielles, qui sont classées dans les catégories A, B ou C. La catégorie A concerne les projets susceptibles d'avoir d'importantes répercussions environnementales et sociales néfastes qui seraient diverses, irréversibles et sans précédent. La catégorie B renvoie aux projets susceptibles d'avoir des répercussions environnementales ou sociales néfastes limitées, peu nombreuses, habituellement propres au site, réversibles en grande partie et facilement atténuées. La catégorie C correspond aux projets dont les répercussions environnementales ou sociales sont minimales ou inexistantes. Il incombe à chaque banque de classer l'ampleur des risques liés au projet dans le cadre de l'examen des Principes de l'Équateur et du processus de contrôle diligent.

Prêts de financement de projets	A	B	C
Secteur	5	7	3
Industrie minière	0	0	0
Infrastructures	0	0	3
Pétrole et gaz naturel	5	3	0
Électricité	0	4	0
Autres	0	0	0
Région	5	7	3
Amériques	5	7	3
Europe, Moyen-Orient et Afrique	0	0	0
Asie-Pacifique	0	0	0
Désignation du pays	5	7	3
Pays désigné	4	7	3
Pays non désigné	1	0	0
Examen indépendant	5	7	3
Oui	5	7	3
Non	0	0	0

Exemples d'application du cadre des Principes de l'Équateur

La Banque Scotia a participé au financement de chacun des projets suivants, dans le cadre desquels les normes et les exigences pertinentes des Principes de l'Équateur ont été appliquées. Ces transactions ont été assujetties aux procédures améliorées de diligence raisonnable en matière de risques environnementaux et sociaux de la Banque Scotia, y compris une évaluation par un tiers de la conformité aux Principes de l'Équateur. La Banque s'est efforcée, en collaboration avec les parties concernées, de corriger sans délai toute lacune ou tout point à améliorer qui a été relevé au cours du processus de diligence raisonnable ou d'intégrer des solutions aux plans d'action faisant partie des contrats de crédit.

Gabriela – Projet de centrale photovoltaïque (PV) et de système de stockage d'énergie par batterie (SSÉB) au Chili

Le projet Gabriela est une initiative de grande envergure combinant énergie solaire et stockage, située dans la région d'Antofagasta au Chili, à environ 71 km au sud-est de Sierra Gorda et à 110 km au sud de Calama. L'installation aura une capacité de production solaire de 272 MW et sera dotée d'un système de stockage d'énergie par batterie d'une capacité de 1100 MWh. L'énergie produite sera acheminée vers le réseau électrique national (SEN) par l'intermédiaire d'un poste électrique et d'une ligne de transport de 220 kV. La construction a commencé en mars 2022 et l'exploitation devrait démarrer en mai 2026. Le projet devrait fonctionner pendant 30 ans, soit jusqu'en 2053, avant d'entamer la phase de démantèlement prévue.

Comptant parmi les systèmes hybrides PV-SSÉB les plus importants du Chili, le projet Gabriela devrait considérablement renforcer la charge de base d'énergie renouvelable du pays et améliorer la flexibilité du réseau grâce à l'écrêtement des pointes et des services auxiliaires. Vecteur de stabilité du réseau, le projet contribuera à la diversification à long terme de l'approvisionnement du Chili en électricité propre dans le cadre d'un contrat d'achat d'électricité hybride entrant en vigueur en mai 2026.

Le projet Gabriela a été classé dans la catégorie B selon les Principes de l'Équateur, en raison des risques et des effets environnementaux et sociaux limités propres au site, en grande partie réversibles et facilement atténués grâce à la conception du projet, aux autorisations environnementales et aux plans de gestion en place. Ce projet élargit le portefeuille d'énergies propres du Chili, dans le respect de la réglementation nationale et en conformité avec les engagements pris en faveur des collectivités, notamment en matière de recrutement local, de formations et d'appui à la sécurité.

Domeyko – Projet PV-SSÉB au Chili

Le projet Domeyko est un projet de production d'énergie hybride (solaire et stockage) à grande échelle situé à environ 30 km au sud de Vallenar, dans la province de Huasco de la région d'Atacama, au Chili. Il est garanti par un contrat d'achat d'électricité privé de 15 ans conclu avec Abastible S.A., couvrant à la fois la vente d'énergie stockée et les revenus de capacité, ce qui assure sa viabilité financière et sa pérennité opérationnelle.

Ce projet vise à renforcer l'intégration des énergies renouvelables dans le nord du Chili, en répondant à la demande régionale des secteurs minier et industriel au moyen d'une énergie solaire répartissable et flexible. Il a pour objectif de renforcer la fiabilité du réseau, de réduire les émissions de carbone et de produire des retombées économiques grâce au déploiement d'infrastructures à faibles émissions de carbone. Le site est situé en dehors des zones urbaines réglementées; la documentation disponible ne fait état d'aucun conflit majeur en matière d'aménagement du territoire ni d'aucune menace critique pour la biodiversité.

Le projet Domeyko devrait entraîner d'importantes retombées locales et sociales, à commencer par un développement économique régional renforcé, stimulé par le déploiement à grande échelle de systèmes

photovoltaïques et de stockage d'énergie par batterie. À long terme, la construction et l'exploitation créeront des emplois locaux, augmenteront la demande auprès des fournisseurs régionaux et stimuleront l'activité économique au sens large grâce aux services connexes et aux dépenses de la collectivité. Parallèlement, en fournissant une énergie propre et répartissable et en améliorant la stabilité du réseau, le projet renforce la résilience énergétique de toute la province de Huasco afin de faire profiter les populations d'une énergie plus fiable et d'une meilleure protection contre les pénuries d'approvisionnement et la volatilité des prix sur le marché au comptant.

Le projet Domeyko a été classé dans la catégorie B, car les risques environnementaux et sociaux restent limités, propres au site et maîtrisables grâce à des mesures d'atténuation adéquates mises en place au moyen d'une évaluation environnementale, de la consultation des parties prenantes et de systèmes de gestion environnementale et sociale.

TPCO2 – Projet de pipeline de Tallgrass aux États-Unis

Le projet Trailblazer de Tallgrass (TPCO2) est une initiative phare de captage, de transport et de stockage du carbone, conçue pour décarboner les activités industrielles dans le Midwest américain. Il entend convertir environ 630 km du pipeline de gaz naturel Trailblazer actuel en un corridor réservé au CO₂ et rajouter plus de 560 km de nouvelles conduites latérales qui relieront les producteurs d'éthanol régionaux au réseau. Le CO₂ capté sera acheminé vers le Wyoming, où Tallgrass a acquis un vaste espace poreux destiné au stockage géologique permanent dans des formations salines profondes. Traversant le Nebraska, le Wyoming et le Colorado, le projet met à profit les infrastructures existantes afin de limiter l'emprise sur de nouveaux terrains et de réduire considérablement les émissions sur le long terme.

Le projet TPCO2 consiste en un système de capture et de stockage du carbone (CSC) dont les volumes contractuels initiaux dépassent les quatre millions de tonnes de CO₂ par an et dont la capacité totale peut atteindre seize millions de tonnes par an. Il soutiendra les économies rurales en créant des milliers d'emplois dans le secteur de la construction, dont des dizaines de postes permanents.

Ce projet a été classé dans la catégorie B selon les Principes de l'Équateur, en raison des risques et des effets environnementaux et sociaux qui devraient être peu nombreux, généralement propres au site et facilement atténués par des mesures. De surcroît, le projet réemploie des pipelines existants, ce qui réduit encore le risque global.

Pour en savoir plus sur ce projet et ses avantages, veuillez consulter le [site Web du projet](#).

Bay Runner – Projet de pipeline aux États-Unis

Le pipeline Bay Runner est un projet de transport intraétatique de gaz naturel à haute capacité situé dans le sud du Texas, qui vise à acheminer jusqu'à 80,47 millions de mètres cubes de gaz naturel par jour depuis la zone du carrefour d'Agua Dulce, dans le comté de Nueces, jusqu'à l'installation d'exportation de gaz naturel liquéfié (GNL) de Rio Grande, dans le comté de Cameron (région de Brownsville). Le réseau comprend environ 228 km de conduite principale de 42 pouces et environ 6,2 km de canalisation de distribution de 48 pouces, un collecteur basse pression en amont, deux stations de compression et plusieurs installations de comptage, de régulation et de vannes de sectionnement. Une caractéristique notable de la conception est que le tracé chevauche celui du pipeline Valley Crossing sur plus de 99 % de sa longueur, permettant ainsi de limiter l'emprise sur de nouveaux terrains et d'utiliser un corridor déjà approuvé par les autorités fédérales et étatiques. La construction a commencé le 1^{er} octobre 2025; la mise en service de la première tranche est prévue pour le 31 juillet 2026, et celle de l'ensemble du réseau pour le 31 juillet 2027.

Ce projet fournit des infrastructures énergétiques supplémentaires et comprend des mesures visant à réduire

et à maîtriser les effets environnementaux et sociaux. En utilisant en grande partie un corridor existant, et grâce à des mesures telles que le forage directionnel horizontal aux points de croisement critiques et la remise en état des sites à l'aide d'espèces indigènes, le projet limite les perturbations supplémentaires des habitats et des ressources en eau. Aucune réinstallation n'est nécessaire, et le cadre juridique et réglementaire américain intègre la consultation des parties prenantes et l'évaluation des droits de la personne, ainsi que la mise en place de systèmes de suivi et de gestion continus visant à garantir la conformité et le rendement pendant la construction et l'exploitation. Dans l'ensemble, le projet vise à soutenir l'approvisionnement énergétique régional et l'activité économique associée, tout en intégrant des mesures pour limiter les risques environnementaux et sur les populations, lesquels demeurent ciblés et maîtrisables grâce à la mise en œuvre de contrôles appropriés.

Ce projet a été classé dans la catégorie B selon les Principes de l'Équateur, en raison de ses risques limités, généralement propres au site et qui devraient être en grande partie réversibles et facilement gérés et atténués.

Pour en savoir plus sur ce projet et ses avantages, veuillez consulter le [site Web du projet](#).

NextDecade – Projet de liquéfaction de gaz naturel Rio Grande (RGLNG) aux États-Unis

Le projet Rio Grande de NextDecade consiste en un terminal de liquéfaction et d'exportation de gaz naturel situé sur la rive nord du canal maritime de Brownsville, dans le comté de Cameron au Texas. Il est structuré en phases, la phase 1 comprenant trois trains de liquéfaction, des installations de stockage, des opérations maritimes et des infrastructures communes. En 2023, la Banque Scotia a financé la phase initiale. Le site est doté d'un accès maritime direct et se trouve à proximité des principaux carrefours gaziers américains, ce qui optimise l'approvisionnement et la logistique.

En 2025, la Banque Scotia a également participé au financement d'une extension du projet, qui comprenait l'ajout des trains 4 et 5. Chaque nouveau train augmente la capacité de GNL d'environ 6 millions de tonnes par année et comprend un réservoir de stockage de GNL supplémentaire ainsi que des équipements de soutien, le tout intégré à l'usine existante. L'extension reprend la technologie, l'entrepreneur IAC et les infrastructures partagées de la phase 1, ce qui simplifie l'exécution et réduit les effets environnementaux et sociaux supplémentaires. Une fois agrandi, le terminal sera alimenté en gaz par l'intermédiaire de pipelines existants et nouveaux reliés au carrefour d'Agua Dulce.

Classé dans la catégorie A selon les Principes de l'Équateur en raison de son envergure et de la construction d'un terminal GNL côtier, le projet gère les risques au moyen de programmes complets d'obtention d'autorisations, d'atténuation et de contrôle.

Pour en savoir plus sur ce projet et ses avantages, veuillez consulter le [site Web du projet](#).